

Maîtriser sa déclaration OPERAT

Devenez autonomes pour une gestion pérenne de vos obligations **Décret Tertiaire**.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les obligations réglementaires.
- Savoir prévenir les risques de non-conformité.
- Être capable de réaliser une **déclaration conforme**.

Programme

Module 1 : Vue d'ensemble

- Contexte réglementaire : loi Elan et Décret Tertiaire.
- Assujettissement : périmètre, référence et objectifs.
- La plateforme : rôle, fonctionnalités et ambitions.

Module 2 : Déclaration basique

- Profils d'accès : comptes utilisateur et gestion des profils.
- Structure d'OPERAT : notions de structures, bâtiments et EFA.
- Déclaration : saisie bâimentaire et de consommations.

Module 3 : Spécificités

- Rôles et responsabilités : échéances, droit à l'erreur et risques.
- Déclaration multiple : les outils, imports CSV et API.
- Modifier une déclaration : changement de propriété, acquisition / vente.

Pour qui ?

- propriétaires
- gestionnaires
- exploitants
- BE, resp. énergie / ESG
- directeurs immobilier

Durée : 1 jour (7h)

Prix : sur devis.

Capacité : 3 à 12 pers.

Prérequis : aucun

Modalités pédagogiques

Modalité : présentiel ou classe virtuelle synchrone.

Moyens : diapositives, QCM, études de cas, mises en situation et cas pratiques.

Suivi et évaluation : quizz de positionnement et de fin de séance.

Modalités pratiques

Prérequis technique (visio) : ordinateur, webcam, micro, navigateur à jour, connexion ≥ 8 Mbqs, environnement calme.

Inscription : Via devis/convention signés. Le délai moyen d'accès à la formation est de 2 à 3 semaines après validation du devis et signature de la convention.

Accessibilité : les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des adaptations pédagogiques ou techniques peuvent être envisagées selon les besoin.

Cette formation est financable par votre OPCO



Contact

Rayan LUKOKI
rlukoki@ecoverce.fr
0683791569

Référent technique, pédagogique et handicap.

